

et les insectes, et elle est beaucoup plus utile que nuisible dans les champs. Seulement, nous, nous ne la mangeons pas à l'époque où elle devrait être mangée. La grenouille est bien plus grasse et dodue en juillet et août ». (35)

Enfin il fut l'artisan d'un accord concernant l'exercice de la pêche dans les eaux entre le Grand-Duché et la Prusse ainsi que de la loi sur la pêche du 7. 12. 1881, revisant celle du 6. 4. 1872. Le rapport qu'il présenta le 23. 3. 1881 est un modèle du genre et non dépourvu d'un discret humour. Sa non-réélection et sa mort empêchèrent Aschman de défendre « son » projet de loi devant la Chambre. Mais après que le directeur-général KIRPACH eut fourni les explications nécessaires, le projet fut voté le 22. 11. 1881 par 26 voix contre 1 abstention. (36)

LE BOTANISTE

Dans le domaine de la botanique luxembourgeoise le docteur Aschman occupe une place des plus honorables, surtout comme vulgarisateur de la flore indigène.

Admis en 1853 membre correspondant de la Société des sciences naturelles (qui venait d'être fondée deux ans plus tôt) il fut promu membre effectif le 7. 5. 1857. Les botanistes déployant une activité croissante au sein de la Société ils y formèrent, à partir de 1867, une section spéciale.

Ce fut la visite rendue en cette année au Grand-Duché par la Société royale de botanique de Belgique, sous la présidence de B. C. DUMORTIER, qui donna « un nouvel élan » à l'étude de la botanique. (37) Aussi, voyant leurs rangs grossis par des amateurs n'appartenant pas à la Société des sciences naturelles, les botanistes luxembourgeois se décidèrent à fonder le 27. 1. 1872 la Société de botanique au Grand-Duché de Luxembourg dont Aschman fut d'abord le vice-président (1874) avant de devenir, à partir de 1876 et jusqu'à sa mort, un président fort actif.

Lorsqu'en 1875 parut la Flore du Grand-Duché par KROMBACH, le nom du docteur Aschman fut mis à l'honneur en commun avec celui d'Eugène FISCHER et de J.-P.-J. KOLTZ, « cette phalange botanique luxembourgeoise » qui, par ses observations nombreuses, avait enrichi les recherches personnelles de Krombach pour ce qui concernait la distribution des espèces indigènes. (38)

Herborisateur assidu, Aschman ne limita pas ses excursions à son pays, mais se rendit également à différentes reprises en Belgique, en Hollande, sur les bords du Rhin et en Lorraine. De là de fructueux rapports avec ses collègues étrangers qui appréciaient hautement ses vastes connaissances. De là aussi son « *Rapport sur l'herborisation de la Société Royale de Botanique de Belgique qui a eu lieu dans la Flandre Néerlandaise* le 29. 8. 1874 et jours suivants ».